

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale
Société des Intérêts des Avants

du vendredi 12 avril 2019 à 19h00 à l'Institut du Châtelard aux Avants

1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président, Omar SOYDAN, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Il salue la présence des personnes suivantes : Monsieur Gabriel NICOULIN, ancien président, Monsieur Caleb WALTHER, Conseiller Municipal, Monsieur Olivier GFELLER, Conseiller Municipal, Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de Développement de Caux, Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société Villageoise de Brent et environs, Monsieur Laurent ANTOINE, Secrétaire général de l'Association des Intérêts de Montreux-Centre, Madame Jacqueline TACHET, Représentante de la Société de la Chapelle Protestante des Avants et de Mademoiselle Catherine FAVEY, Représentante du Restaurant Tramontana. Le Président remercie l'Institut du Châtelard School et sa Directrice Madame CANALES, pour l'amabilité de nous accueillir dans leur salle du théâtre.

La liste de présence fait ressortir la participation de 51 membres. Monsieur Gabriel NICOULIN et Madame Rachel SOYDAN sont nommés scrutateurs.

Excusés

Les membres suivants se sont excusés :

Madame Christine CARRON

Madame Claire-Lise GUDET

Monsieur Philippe BONNET

Monsieur Julien CHEVALLEY

Monsieur Jean-Paul INGOLD

Monsieur Olivier SCHWERI

Monsieur et Madame Kurt et Anneres ERNST

Monsieur et Madame Jean et Rose-Marie FRANCEY

La Famille Yves SCYBOZ

Les membres du comité SIA sont présents, excepté Monsieur Jean-Marc VOUILLOZ.

Décès

Depuis la dernière assemblée générale, 2 membres nous ont malheureusement quitté. Se sont :

Madame Jacqueline BESEVAL

Monsieur Pierre AUBORD (ancien Président de la SIA et ancien buraliste postal)

Un moment de silence est respecté à leur mémoire.

Convocation

Les membres ont été convoqués à cette assemblée, conformément aux statuts, par un courrier nominatif. L'invitation à cette assemblée a aussi été publiée sur le site Internet de la SIA.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2018

Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site Internet, au Restaurant du Relais et au Café-Restaurant de la Tramontana. Il n'y a aucune remarque sur ce procès-verbal, il est approuvé. Des remerciements sont adressés au secrétaire Jean-Philippe BURRI pour son excellent travail.

3. Rapport du président et des activités 2018

Prestations des membres du comité

Le Président informe que le comité s'est réuni une fois par mois pour traiter les divers dossiers et préparer les manifestations. Les membres du comité effectuent aussi des représentations actives auprès des villages voisins, lors de leur assemblée générale et des manifestations. Ils participent aussi à diverses séances avec la Municipalité et les présidents des autres villages. Cette année, il s'est déroulé un meeting concernant la taxe de séjour. Les membres du comité ont également participé à des inaugurations.

Travaux dans le village et problèmes de parcage

Depuis le mois de septembre 2018, on vit dans notre village une période de grands travaux avec son lot de problèmes et de frustrations. On connaît aussi des problèmes avec la gestion des parkings. Ce sujet avait déjà été soulevé à l'assemblée générale de l'année passée. Des discussions ont eu lieu avec la Police et la Municipalité. La SIA souhaite qu'un plan de parking provisoire soit étudié en fonction de la problématique des travaux. Encore plusieurs travaux importants sont prévus dans les années futures et nous n'avons toujours pas de plan B pour les parkings. Le Président profite de cette assemblée pour réitérer sa demande qu'un plan de parking provisoire soit étudié dans notre village, car, actuellement, il n'y a pas assez de places de parc. Un problème se pose aussi avec la déchèterie mobile. Suite aux travaux, la Commune a été contrainte de déplacer provisoirement la déchèterie sur la Place de la Gare.

Perturbations de circulation et état des routes

Suite aux travaux, il a été introduit une circulation alternée sur certains tronçons de route, ce qui provoque des conditions de trafic perturbées. En outre, certaines routes sont trouées.

Oppositions contre des projets de l'entreprise MOB

Durant l'année, la SIA a émis 2 oppositions à l'encontre de projets de l'entreprise MOB. Il faut savoir que suite à l'introduction de la loi « L-Hand », l'entreprise MOB doit réaménager tous ces arrêts de train, afin de permettre aux personnes handicapées de monter et de descendre du train. Les arrêts de Jor et de Sendy-Sollard ne sont pas adaptés aux normes prévues dans la « L-Hand ». Les coûts de rénovation sont exorbitants par rapport à la fréquentation. Pour résoudre cette problématique, l'entreprise MOB a décidé de supprimer ces 2 arrêts. Un groupement de villageois habitant Sendy-Sollard, ainsi que des habitants des Avants, ont émis une opposition. La SIA s'est jointe à cette opposition. Pour cette année, les arrêts de Jor et de Sendy-Sollard seront encore desservis. Il faudra suivre l'évolution de ce dossier. Un autre point préoccupe le comité de la SIA. C'est la suppression du passage à niveau des Hirondelles. La SIA, en commun avec d'autres villageois, se sont opposés à ce projet de suppression de ce passage à niveau et de construction d'une route à travers « Champ Avant », en lieu et place de barrières pour ce passage à niveau.

Clinique de Sonloup

La Clinique de Sonloup s'est ouverte au mois de septembre 2018. La SIA a participé à l'inauguration de cette Clinique. C'était l'occasion de créer des contacts avec la Direction. Il était envisagé une journée « Portes ouvertes » pour les villageois. Malheureusement, pour diverses raisons, la journées « Portes ouvertes » n'a pas pu avoir lieu. Dans le futur, il faudrait observer davantage de transparence avec la SIA.

Fondation de la Gare

A ce jour, ce dossier évolue très lentement. Le seul fait marquant est une avancée sur le plan d'aménagement du bâtiment de la Gare. Un cabinet d'architecte a été mandaté. Ce cabinet a dessiné gratuitement un plan du bâtiment. L'objectif est de présenter ce plan à l'entreprise MOB, afin de discuter des investissements que cette entreprise sera prête à consentir. En parallèle, le Conseil de Fondation travaille sur le préavis qui est toujours en cours. Les démarches administratives prennent du temps. Il faut aussi signaler que les différents partenaires sont tous très occupés, ce qui rend difficile une évolution rapide de ce dossier.

Envoi des documents aux membres par e-mail

L'envoi des documents aux membres par courrier électronique a été introduit et donne satisfaction.

Site Internet

La SIA utilise de plus en plus son site Internet pour publier des informations ou communications. Il y a quelques soucis avec la boîte e-mails. En effet, des personnes soumettent des questions sur la boîte e-mails du site Internet, ce qui complique la procédure pour les réponses. De ce fait, plusieurs personnes doivent patienter pour obtenir une réponse à leur question.

Engagement des membres du comité et des bénévoles

Tous les membres du comité et les bénévoles s'engagent pleinement dans les activités et les manifestations. Cela demande passablement d'énergie et du temps. Il faut penser à soigner l'énergie du comité et des bénévoles. Il faudrait consacrer davantage de temps aux dossiers administratifs.

Nouvelles tentes

Le comité a investi dans l'achat de 2 tentes rétractables, donc plus modernes. Le comité a racheté 2 toiles de tente, ce qui permet de disposer de 4 grandes tentes.

Liste des activités

Course aux œufs

C'était la 1^{ère} édition. C'était une animation sympathique. Merci beaucoup à Jean-Marc VOUILLOZ et Madame Samantha BROCH pour l'organisation de cette animation.

Week-ends narcisses

La parole est donnée à Dyane SANDOZ. Cela fait maintenant 4 ans que la SIA met sur pied un stand d'informations et de sensibilisation sur la floraison des narcisses durant le mois de mai. Les différentes expériences ont permis de mettre en place de nouvelles idées. Les touristes de toutes les nationalités répondent présents, ainsi que les randonneurs, les cyclistes, les bikers et les badauds de passage dans notre village. Durant l'année 2018, le stand a été occupé par 4 personnes bénévoles durant 6 week-ends. Les responsables du stand ont donné des informations sur les emplacements des prairies à narcisses, ainsi que sur l'état des chemins pédestres. Ils ont aussi expliqué aux voyageurs le fonctionnement de l'automate à billets et renseigné sur la proximité d'un bancomat... L'existence de ce stand montre l'importance d'un lieu d'informations. De simple stand d'informations, celui-ci est devenu un véritable point de rencontres et de renseignements qui montre à quel point notre village a besoin de lieu comme celui-ci, et pas seulement sur un court terme, mais sur un long terme. Dyane SANDOZ remercie encore ses 3 compagnons, Rita NICOULIN, Rachel SOYDAN et Jean-Marc DISERENS, pour la bonne entente et la complicité établies. Merci aussi aux habitants du village venus les visiter et offrir leur aide à la mise en place et au rangement du stand.

Rallye du Chablais 2018

La parole est donnée à Jean-Philippe BERRA. Tout s'est bien passé. Il n'y avait aucun accident à déplorer. C'est une manifestation importante. Jean-Philippe BERRA adresse ses remerciements aux propriétaires de l'ancien Buffet de la Gare, qui mettent leur terrasse à disposition. Merci aussi à tous les bénévoles et les commissaires. Il faut compter sur la présence de 10 à 12 personnes durant la manifestation. Un Grand Merci aussi à Monsieur JORDAN pour son remarquable engagement pour ce rallye. Durant cette manifestation, il a aussi été donné un concert rock, qui a obtenu un grand succès.

Marché Artisanal

Il y avait une dizaine de stands et ce fût une belle réussite. Ce marché sera reconduit dans les prochaines années.

Fête Nationale

Cette manifestation s'est déroulée selon la coutume.

Course Freddie's Night

En partenariat avec le Montreux Trail Festival, la SIA a tenu un stand de ravitaillement sur la Place de la Gare. C'était sympathique. Les coureurs et coureuses ont apprécié.

Bukolik 2018

Il s'est déroulé au mois de septembre. Il était proposé un système de location de trikes. Merci aux associations Orgiride et Bukolik pour l'organisation de cet évènement.

2^{ème} Combat de Reines de la Riviera

La parole est redonnée à Jean-Philippe BERRA. La météo était favorable. Merci à la Commune de Montreux pour son soutien, pour la mise à disposition du matériel et pour sa participation financière. Merci aussi aux bénévoles, au staff de la cuisine, au staff VIP, au staff finances et à l'Etable d'Orgevaux. Un Grand Merci aussi à l'entreprise GASSER pour sa collaboration. Il a fallu beaucoup d'énergie pour organiser une manifestation d'une telle ampleur. Il est aussi à relever une excellente collaboration avec la Jeunesse des Avants. Le bénéfice de cette manifestation s'est chiffré à environ Fr. 4'000.-. Il n'y aura certainement pas d'édition du Combat des reines en 2019, mais sûrement en 2020. Il a été fondé une association « Combat de Reines ». La SIA a investi de l'argent dans cette association. Une séance sera prochainement organisée avec la Municipalité pour pérenniser cette manifestation.

Fête d'Halloween

C'était une grande et belle fête, qui remporte toujours beaucoup de succès auprès des enfants. Merci à la Famille WILDHABER, propriétaires de l'ancien Buffet de la Gare, pour la mise à disposition de leur salle.

Concert de Jazz

Un concert de Jazz a été donné à la Chapelle Protestante au mois de novembre. Le Président SIA remercie la Société de la Chapelle Protestante et son comité, pour l'organisation de ce concert exceptionnel. La Chapelle était comble.

Apéritif de Nouvel-An

Un apéritif de Nouvel-An a été servi sur la Place de la Gare.

Sortie à ski

La parole est donnée à Jean-Philippe BURRI. Cette sortie s'est déroulée le 16 février 2019. Etant donné que les remontées mécaniques de Château-d'Oex – La Braye ont cessé leurs activités, il a fallu trouver un nouveau site. Le choix s'est d'abord porté sur le domaine des Rochers-de-Naye. Malheureusement, suite à l'organisation d'une course de ski, les trains entre Montreux et Les Rochers-de-Naye étaient déjà complets. Pour finir, nous avons opté pour le domaine des Pléiades. La journée a été radieuse et les températures étaient relativement élevées pour la saison. 16 skieurs et 2 piétons ont répondu à l'appel. Pour la dynamique du groupe, nous avons estimé qu'il était plus sympathique de se déplacer avec les transports publics. On a pris le train entre Les Avants et Fontanivent, puis le bus de Fontanivent à Blonay et à nouveau le train entre Blonay et Les Pléiades. Le voyage du retour s'est aussi effectué par le même trajet. Le repas de midi s'est déroulé au Restaurant le 1209. La SIA a investi Fr. 460.- dans cette manifestation. Un grand merci à Pierre DUPUIS pour l'organisation du repas.

Sortie raquettes

Cette sortie s'est déroulée le samedi 9 mars 2019. Le temps était un peu maussade, mais cela n'a pas découragé 4 sportifs, c'est-à-dire Dyane, Pierre, Milon et Omar, à chausser leurs raquettes. Il était proposé les 2 itinéraires suivants :

La Gare – Route du Col-de-Jaman – Vallon des Pontets – La Planiaz – Chalet de la Pacoressse ou Chalet de La Pacoressse – La Planiaz – Chalet de la Pacoressse. Il avait même une équipe de supporters pour encourager les 4 valeureux sportifs. Toute l'équipe a ensuite partagé une délicieuse raclette, organisée comme d'habitude à la perfection par Anne-Catherine BONNET-MONOD et Philippe BONNET. Merci beaucoup pour leur accueil chaleureux.

Concert classique

Un concert de musique classique a aussi été donné ce printemps à la Chapelle Protestante des Avants. Ce concert a aussi rencontré un vif succès.

Tennis

Par rapport à l'année passée, il a été constaté davantage d'heures jouées. Le bail conclu avec le propriétaire, la Famille WENGER, arrive à échéance au 31 décembre 2019. Ce contrat avait une durée de 10 ans et sera désormais résiliable annuellement. Le comité va évaluer la situation et l'avenir du court compte tenu de l'affluence faible et de la charge d'entretien nécessaire. Il faudra aussi réfléchir sur une éventuelle coupe de certains arbres, car ils commencent à déborder sur la moitié du court et empêchent de jouer correctement. Il y a quelques années, une demande avait déjà établie au sujet de cette coupe d'arbres. Malheureusement la Famille WENGER a toujours refusé cette coupe. Malgré cette problématique, la saison tennistique 2019 débutera prochainement. L'exploitation d'un terrain de tennis demande un entretien accru. Le Président SIA remercie Monsieur André PORRET et tous les bénévoles, qui ont collaboré à la préparation du court.

Groupe narcisses

La Commune et Montreux – Vevey – Riviera a créé un groupe narcisses regroupant La Commune, le MVR, l'Association Narcisses Riviera, le Parc National Gruyère – Pays-d'Enhaut et les divers villages concernés par les narcisses, ainsi que l'Association SICOM. Le comité de la SIA a délégué Madame Rachel SOYDAN comme représentante du village. Une brochure touristique a été éditée par Montreux – Vevey – Riviera qui présente les narcisses, leurs origines, leurs spécificités, les différentes fleurs, les activités prévues dans les divers villages et les plans des itinéraires pédestres. Dans cette brochure, il est aussi indiqué les activités durant l'année, dont le Marché Artisanal des Avants, agendé au 11 mai 2019. Lors de cette journée, il est prévu une petite visite guidée à travers les champs de narcisses, une petite exposition de photos et éventuellement la visite d'une ruche d'abeilles. Dans le cadre du Marché de Montreux, il y aura un week-end « Narcisses en Fête » avec un stand de la SIA. Pour l'occasion, La Municipalité souhaite exposer le funiculaire présenté à la

Fête des Narcisses en 2015. Celle-ci prépare un projet pilote qui sera testé aux Avants. Il s'agit de la création de la fonction de « Ranger ». Il sera amené à emprunter le chemin des narcisses et sensibiliser les touristes sur l'entretien et sur certaines règles à appliquer, comme éviter de piétiner les narcisses. Un bilan sera tiré à la fin du projet pilote. Si le bilan est positif, la Commune serait intéressée à étendre ce concept dans d'autres villages.

Jeunesse des Avants

Cette société de Jeunesse a été bien active en 2018. Plusieurs membres ont fonctionné comme commissaires pour le Rallye du Chablais. Ils se sont montrés actifs en vendant des crêpes au Marché Artisanal et au Combat de Reines. Leur stand de crêpes fortes appréciées. Il faut également signaler qu'ils collaborent activement à la manifestation du Bukolik. Le Président SIA remercie les membres de la société de Jeunesse pour leur motivation et leur dévouement. Il est souhaité qu'ils continuent à avancer dans des projets futurs. En 2019, ils vont collaborer au Marché de Montreux, au Marché Artisanal des Avants et au Bukolik.

Remerciements

Toutes ces activités ne seraient pas réalisables sans le support des villageois et des bénévoles. Le Président SIA remercie infiniment les villageois et les bénévoles pour leurs engagements. Un merci particulier à la Famille WILDHABER pour la mise à disposition de leur terrasse pour plusieurs de nos manifestations. Merci aussi à l'Institut du Châtelard pour l'utilisation de leur terrain lors du Combat de Reines. Un grand merci à la Société de la Chapelle Protestante des Avants pour l'organisation des concerts. Le Président SIA remercie également les membres du comité pour le travail accompli. Il règne une bonne camaraderie entre les membres du comité. Merci aussi à la Municipalité et à tous les Services Communaux, notamment la Voirie et le Service des Forêts pour l'entretien des routes et des espaces publics. Merci également à Messieurs Julien REYMOND et Silvano POZZI pour l'entretien de la piste de luge. Des remerciements sont aussi adressés à Monsieur Maurice ZINDER pour l'entretien des bancs et pelouses. Merci également à nos facteurs, Messieurs Pierre DUPUIS, Philippe HENCHOZ et Marie-Pierre REY-MERMET. Merci aussi à Monsieur Yvan ISCHER pour la distribution des papillons tous ménages. Merci également à Monsieur Olivier AUBORD qui effectue les impressions. L'assemblée applaudit chaleureusement toutes ces personnes.

Approbation du rapport du président et des activités 2018

Le rapport du président et des activités 2018 est accepté par un lever de mains.

4. Présentation de l'agenda 2019

L'agenda 2019 est le suivant :

- Sortie à ski
- Sortie raquettes
- Concert de printemps à la Chapelle Protestante
- Ces 3 manifestations se sont déjà déroulées
- Au mois de mai Stands narcisses
- 11 mai Marché Artisanal avec le stand narcisses
- 31 mai Rallye du Chablais
- 27 juillet 3^{ème} Edition du Montreux Trail
- 31 juillet Fête Nationale
- Du 16 au 18 août Bukolik Freeride
- 7 septembre Entretien de la prairie à narcisses en Fiaudire organisé par l'Association Narcisse Riviera
- 2 novembre Soirée Halloween
- Au mois de novembre Concert d'automne à la Chapelle Protestante

- Au mois de décembre Les Fenêtres de l'Avent
- 1er janvier 2020 Apéritif du Nouvel-An
- En janvier 2020 Sortie en raquettes
- Durant l'hiver 2020 Concours de luge (si les conditions le permettent)
- Durant l'hiver 2020 Sortie à ski

Le Président invite les villageois à collaborer à l'entretien de la prairie à narcisses en Fiaudire organisée le 7 septembre. Il rappelle aussi, qu'en 2020, le 1^{er} Août officiel de la Commune de Montreux se déroulera dans notre village. La 1^{ère} Fête au Village des Avants est programmée en 2023. Un comité d'organisation sera formé à cet effet. Les déchèteries mobiles sont prévues le mercredi 15 mai, samedi 20 juillet et mercredi 11 septembre.

5. Présentation des comptes 2018 et rapport de la trésorière

La parole est donnée à la trésorière Anne-Catherine BONNET-MONOD. L'exercice 2018 est malheureusement déficitaire. Les frais généraux ont légèrement augmenté. La hausse des frais de manifestations est dû au fait de l'engagement d'un orchestre lors du rallye du Chablais. Le stock des boissons du Combat de Reines a été racheté par la SIA. Les frais du tennis sont inférieurs à l'année précédente, toutefois l'exploitation du tennis n'est pas rentable. La société de Jeunesse a effectué un bénéfice d'environ Fr. 600.- sur leurs participations aux manifestations. L'achat de nouvelles tentes a été mise à l'actif du bilan et sera amorti lors des prochains exercices. L'exercice de l'exploitation se chiffre à Fr. 1'002,66, montant qui correspond à la diminution de la taxe de séjour. Aucune question n'est formulée sur les comptes 2018.

6. Rapport des vérificateurs des comptes 2018

Ce rapport est lu par Madame Eliane LUDI, vérificatrice des comptes. Elle relève que les soussignés, Philippe GUEX et Eliane LUDI, se sont réunis en date du 8 avril 2019 au domicile de la trésorière en vue de procéder au contrôle des comptes de l'exercice 2018 de la Société des Intérêts des Avants. Toutes les pièces demandées ont été mises à leur disposition. Les vérificateurs ont pris connaissance en détail des comptes de Pertes et Profits et du bilan au 31 décembre 2018. Après pointages, ils assurent que tous les soldes concordent exactement avec la comptabilité. Les dépenses sont très bien maîtrisées par le comité et la trésorière. La comptabilité est claire, précise et très bien tenue. L'exercice boucle avec un déficit de Fr. 1'002.66. Le déficit est dû à la baisse continue du montant reçu de la taxe de séjour, soit Fr. 6'456.- en 2018, contre Fr. 7'556.- en 2017. Sur la base de leur examen, les vérificateurs proposent à l'assemblée générale d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge à la trésorière, avec remerciements pour l'excellent travail, de donner décharge, conformément aux statuts, au comité, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2018.

7. Approbation des comptes 2018, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

Les comptes 2018, le rapport des vérificateurs des comptes 2018 et la décharge du comité et des vérificateurs sont approuvés par un lever de mains. Le Président adresse ses chaleureux remerciements à la trésorière pour la tenue précise des comptes. Merci également aux 2 vérificateurs pour le temps dédié à la vérification des comptes.

8. Nomination des vérificateurs des comptes 2019

La parole est redonnée à la trésorière. Elle rappelle que Madame Lucia BLANK était nommée 3^{ème} vérificatrice. Cette dernière a déménagé et a souhaité se retirer de son mandat. Madame Eliane LUDI est aussi sortante. Monsieur Philippe GUEX accepte de poursuivre son mandat. Il passe comme 1^{er} vérificateur. Il faut donc nommer 2 nouveaux vérificateurs. Mademoiselle Nathalie NICOULIN est nommée 2^{ème} vérificatrice. Monsieur Dominik HUNZIKER est nommé vérificateur-suppléant. Merci beaucoup aux vérificateurs des comptes 2019 pour leur dévouement.

9. Présentation et approbation du budget 2019

La trésorière a tenu compte de la diminution de la contribution de la taxe de séjour. Il a été établi un détail des charges et des recettes envisageables par manifestations. Il a été veillé à maîtriser entièrement toutes les dépenses de matériel et d'autres investissements. Pour l'exercice 2019, le budget présente un résultat juste et équilibré. Le budget 2019 est approuvé par un lever de mains.

10. Élection du comité

Le comité est à élire chaque année. Il y a 2 départs du comité cette année. Jean-Marc VOUILLOZ a décidé de quitter le comité dans le courant de l'année passée. Le président le remercie pour tout le travail effectué. Il restera certainement encore à disposition en tant que bénévole. La caissière Anne-Catherine BONNET-MONNOD a aussi donné sa démission du comité après 3 ans de bons et loyaux services. Elle s'occupe de beaucoup d'autres activités et comptabilités, raisons pour lesquelles elle démissionne du comité SIA. Le président remet un bouquet de fleurs et des bouteilles à la caissière sortante. Elle remercie le président pour cette attention. Elle est ovationnée par l'assemblée. Le président ajoute que le comité n'a pas encore trouvé un(e) autre caissier(ère). Le président informe donc que les membres intéressés à reprendre la place de caissier(ère) sont invités à s'annoncer au comité. Par ailleurs, le comité va entreprendre des recherches dans ce sens. Les autres membres du comité, c'est-à-dire Jean-Philippe BURRI, Jean-Philippe BERRA, Dyane SANDOZ, Pierre DUPUIS et le président Omar SOYDAN sont motivés à poursuivre leur mandat au sein du comité. L'entente est agréable entre eux. Le comité, tel que présenté, est élu par acclamations.

11. Élection d'un(e) président(e)

Un président est à élire chaque année. Le vice-président, Jean-Philippe BERRA, demande si un membre est intéressé par cette fonction. Aucun membre ne se manifeste. Le président actuel, Omar SOYDAN, est élu pour un nouveau mandat par acclamations. Le président actuel se déclare encore très motivé et c'est avec un grand plaisir qu'il accepte un nouveau mandat d'une année.

12. Révision des cotisations 2020

Comme abordé l'année passée, il est constaté une baisse de contribution de la taxe de séjour dès l'année 2015. Le montant reçu a passé de Fr. 15'000.- à Fr. 6'500.-. Depuis 10 ans, les montants des cotisations n'ont pas évolué. Beaucoup d'autres sociétés encaissent des cotisations plus élevées que les nôtres. La proposition du comité est d'augmenter les cotisations comme suit :

Pour les personnes individuelles de Fr. 20.- à Fr. 30.-

Pour les couples et familles de Fr. 30.- à Fr. 40.-

Instaurer pour les entreprises une cotisation à Fr. 100.-

Aucune question ou remarque n'est formulée par l'assemblée. La proposition du comité est acceptée à l'unanimité.

13. Divers et propositions individuelles

Le Président donne la parole d'abord aux membres de la Municipalité.

Salutations de la Municipalité

Monsieur le Conseiller Municipal Caleb WALTHER transmet les salutations de la Municipalité et des Autorités Communales. Il se félicite pour la belle participation des membres à cette assemblée. C'est toujours un plaisir pour les membres de la Municipalité d'effectuer un tour des villages et de connaître les préoccupations des sociétés de développement en participant à leur assemblée générale.

Monsieur WALTHER aborde les points suivants :

Chemin de Peccaux

Les travaux de protection de ce chemin et la validation des collecteurs sont à définir.

Construction d'un collecteur d'eaux usées pour le secteur Orgevoux – Les Avants

Ces travaux sont prévus en 2019.

Ancien kiosque de la Gare

Une demande a été formulée par l'entreprise MOB pour démolir cet ancien kiosque. La Municipalité a refusé cette demande. L'entreprise MOB s'est opposée à ce refus de la Municipalité. C'est actuellement la Cour de Droit qui suit la procédure de ce dossier.

Places de parc et mise en place d'un plan de parcage provisoire suite aux travaux du SIGE

Le plan de parcage devait être mis en place pour le mois d'avril 2019. Ce plan de parcage n'a pas encore été mis en place, car il y avait une crainte que l'ouverture de la Clinique de Sonloup accompagne une nouvelle arrivée de voitures et une baisse du nombre de places de parc. Pour cette raison, les Autorités ont préféré continuer les discussions avec la Clinique et s'assurer que cela ne posait pas un problème au sein du village avant de réaliser ce plan de parcage provisoire.

Réaménagement de la Place de la Gare

Un postulat avait été déposé par Monsieur Stéphane BARBEY à ce sujet. Ce dossier est toujours en suspens. Les Autorités attendent de trouver un terrain d'entente entre le service concerné et le village.

Révision du Plan Général d'affectation des Hauts

Des études sont en cours. Il y a déjà eu un premier échange avec le service cantonal en charge.

Ancien bâtiment de l'Hôtel des Sports

Les travaux ont été arrêtés suite à la mise en faillite du précédent propriétaire. Des tiers intéressés à la reprise du projet se sont manifestés.

Projet de création d'une route en Champ Avant en lieu et place du passage à niveau des Hirondelles

Le projet actuel est en procédure d'approbation des plans auprès de l'Office Fédéral des Transports. Il a été déposé 24 oppositions à ce projet, dont celle de la SIA. Des suites juridiques sont en cours. L'entreprise MOB attend la réponse de l'Office Fédéral des Transports. Celui-ci gère le dossier et traite les oppositions. La Commune de Montreux souhaite être informée de l'évolution de ce dossier.

Suppressions des haltes de Jor et de Sedy-Sollard

La SIA s'est opposée aux suppressions de ces 2 haltes. D'autres oppositions avaient aussi été déposées. Le Conseil Communal et la Municipalité avaient appuyé ces oppositions. Pour la halte de Jor, l'entreprise MOB ne va pas se mettre en conformité avec la loi L-Hand. Pour rappel, cette loi régleme l'accès dans les gares et haltes aux personnes à mobilité réduite. La halte de Jor donne seulement accès à des sentiers pédestres et cette halte sera maintenue, à priori, dans l'état actuel. Concernant la halte de Sedy-Sollard, la situation est plus compliquée et les négociations sont toujours en cours entre l'entreprise MOB, le Service de la Mobilité des Routes du Canton de Vaud et l'Office Fédéral des Transports. Ce dernier doit accepter le financement. Aucune décision ne sera prise avant l'année 2021. La Municipalité et le Conseil Communal suivent ce dossier et espèrent qu'une solution soit trouvée.

Travaux du tunnel des Avants

Ces travaux seront entrepris après les travaux du SIGE, donc normalement en 2021.

Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY pose les questions suivantes :

Pour quelles raisons le subside sur la taxe de séjour a baissé de moitié ?

Pour quelles raisons il a été décidé la démolition du Chalet de Jor ?

Pour quelles raisons on ne parle pas d'Orgevaux dans le plan d'affectation des Hauts ?

Monsieur le Conseiller Municipal Caleb WALTHER répond qu'une séance d'informations avait été organisée à l'intention des sociétés villageoises concernant les subsides alloués par la taxe de séjour. Ce soutien est lié aux activités et aux manifestations touristiques, ainsi qu'aux nuitées. Les sociétés villageoises touchent une partie forfaitaire et une autre partie qui varie en fonction des animations.

Le Président SIA ajoute, que 2 ou 3 ans auparavant, un correctif avait été appliqué, car les villages des hauts touchaient un montant plus important par rapport aux autres villages, ceci en raison des hôtels implantés dans ces villages. Tous les hôtels de notre village ont été fermés, ce qui explique la baisse du montant attribué. La baisse semble rapide et importante. Le plan forfaitaire de base attribué à tous les villages se situe entre Fr. 3'000.- et Fr. 4'000.-. Concernant l'enveloppe globale SIA, le comité espérait obtenir un subside plus important grâce à la tenue de plusieurs manifestations dont l'organisation des stands narcisses.

Monsieur le Conseiller Municipal Caleb WALTHER affirme que toutes les manifestations ne sont pas subventionnées. Pour obtenir une subvention de la commission de la taxe de séjour, il faut effectuer la demande et convaincre cette commission. Cela représente un certain travail. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs des manifestations pourraient perdre une certaine recette.

Le Chalet de Jor va être démolé, car son état est jugé trop vétuste et pourrait provoquer un danger. Il n'y avait pas de sens à effectuer des travaux de réhabilitation.

Le plan général d'affectation des hauts tient compte de tout le territoire de la Commune, y compris Orgevaux.

Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY ajoute que 2 chalets ont déjà brûlé sous la chaîne des Verraux et n'ont jamais été reconstruits. Il n'y aura bientôt plus de chalet sous la chaîne des Verraux.

Monsieur Jean-Claude COCHARD a une intervention concernant le projet de l'entreprise MOB relatif au passage à niveau des Hirondelles. L'Office Fédéral des Transports a déposé dernièrement une demande de permis de construire pour un nouveau chemin carrossable aux Avants, afin de supprimer le passage à niveau des Hirondelles. Le Canton a donné son accord à condition que l'ouvrage projeté soit considéré comme route forestière assortie d'un dépôt de bois. Monsieur COCHARD affirme que la position du Canton est incompréhensible et porterait atteinte à la qualité paysagère du site. Cette position du Canton compromettrait irrémédiablement l'activité économique du dernier exploitant agricole du village en fragmentant sa surface. Celui-ci a demandé l'aide de ses voisins. De nombreux villageois lui ont apporté leur soutien en déposant chacun une opposition formelle au projet de l'entreprise du MOB. Les opposants considèrent que cette nouvelle route forestière n'a rien à voir avec la procédure ferroviaire applicable dans ce cas d'espèce. Le projet de l'entreprise MOB est une idée d'un autre temps, qui ne peut pas s'inscrire dans la révision de la loi sur l'aménagement du territoire aujourd'hui. Monsieur COCHARD tient à rappeler à la Municipalité que cette portion du territoire communal doit faire l'objet d'une refonte totale du plan général d'affectation. C'est une exigence incontournable depuis l'introduction de la loi « Ex Weber ». Par conséquent, Monsieur COCHARD demande que la Municipalité décrète un moratoire sur ce projet d'infrastructure, qui pourrait ouvrir la voie à d'autres aménagements nuisibles pour

l'environnement et cela avec un effet suspensif immédiat, tant que le nouveau plan général d'affectation des Hauts de la Commune n'est pas soumis à l'enquête publique. Cela permettrait de démontrer que la meilleure solution pour la sauvegarde de cette ancienne prairie à narcisses consiste à équiper le passage à niveau existant d'une signalisation lumineuse et des barrières automatiques. Monsieur COCHARD remercie d'avance la Municipalité pour son attention et sa réponse.

Suite aux propos de Monsieur Jean-Claude COCHARD, les intervenants suivants s'expriment :

Monsieur le Conseiller Municipal Caleb WALTHER

Monsieur Bertrand ROCHAT

Monsieur Sepp KEUSCH

Monsieur Giovanni PASCALICCHIO

Monsieur Jacques RIOND

Monsieur Dominik HUNZIKER

Les interventions se succèdent et il en ressort les éléments suivants :

C'est l'Office Fédéral des Transports qui gère ce dossier et le permis sera délivré par cette autorité.

Monsieur WALTHER invite la SIA à transmettre à la Municipalité le courrier de Monsieur Jean-Claude COCHARD. La Municipalité donnera ensuite une réponse plus formelle et les services techniques seront concertés et apporteront des éléments.

Le rôle de la Municipalité est de suivre les différents dossiers qui lui sont soumis et assurer une discussion avec l'entreprise MOB sur ce dossier précis

Si ceux-ci ne correspondent pas aux attentes ou paraissent inappropriés par rapport à une réalité locale, le citoyen peut faire une opposition écrite et l'envoyer à la Municipalité ou à la SIA qui reste l'interlocuteur privilégié.

La discussion revient sur le sujet du passage à niveau des Hirondelles et un membre déclare que contrairement aux dires de Monsieur WALTHER, la commune est belle et bien concernée dans ce dossier. Plusieurs habitants du village sont directement concernés par cette sécurisation de passage et les discussions sont nourries autour de la finalité de celui-ci. Le dossier parle entre autres d'un projet d'aménagement d'une place à bois et d'une route forestière, ce qui renforce que cet objet concerne donc bien les services communaux et cantonaux.

Monsieur WALTHER mentionne que le Canton a l'autorité par rapport à l'exploitation forestière et le rôle de la Municipalité est de suivre celui-ci et assurer une discussion avec l'entreprise MOB, mais aussi avec les différents intervenants qui se seraient manifestés auprès de la Municipalité.

Des détails sont mis en avant avec entre autres le terrain qui n'appartient pas à la Commune. En plus, le propriétaire n'a pas été consulté. Il est sous-entendu que le Canton et la Commune ont imposé une mise à l'enquête sur cette place à bois sans consulter le propriétaire et l'exploitant du terrain. En l'occurrence, ni le propriétaire, ni l'exploitant du terrain ne veulent de cette place aménagée.

Monsieur WALTHER a de la peine à penser que la Municipalité puisse imposer une place à bois sans s'en référer au propriétaire. Il affirme que le service des Forêts de la Commune de Montreux n'a établi aucune demande pour l'aménagement d'une place à cet endroit. Aucun document de la Commune n'a été signé.

Un autre membre de l'assemblée demande à Monsieur WALTHER de confirmer et d'assurer que la Commune n'est pas partie prenante dans ce projet d'exploitation forestière, qu'elle n'en a pas demandé et qu'elle ne le souhaite pas. Monsieur WALTHER ne peut pas confirmer que la Commune ne souhaite pas de cette place à bois. Il ajoute qu'il constate qu'il existe un manque de place à bois dans la région. Il est possible que la demande émane du Canton, et celui-ci aurait éventuellement été mandaté par l'entreprise MOB.

Un membre prend la parole et affirme que cette prairie va être coupée en deux, ce qui va compliquer le travail et causer des soucis pour l'exploitant.

Un membre soutient que le dossier dont il est débattu est très ambigu. Il souhaite que ce sujet soit repris en conseil communal.

Monsieur HUNZIKER informe qu'il est propriétaire d'un chalet dans les Hauts de la Commune. Il a entendu qu'un tuyau d'égout sera installé dans son secteur. Il serait souhaitable d'informer tous les propriétaires de chalets des Hauts, de l'endroit précis où ce tuyau d'égout sera installé.

Monsieur Caleb WALTHER n'a pas de réponse concernant ce sujet. Il propose à Monsieur HUNZIKER d'écrire au Service des Travaux.

Monsieur Bertrand ROCHAT pose une question concernant l'affectation de places de parc pour les employés de la Clinique de Sonloup.

Monsieur Caleb WALTHER donne des explications sur ce point.

Madame Jacqueline TACHET adresse les salutations de la Société de la Chapelle Protestante des Avants.

Clôture

Le Président SIA remercie les membres pour leur participation et clôt l'assemblée à 20h49.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri